



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75 001 PARIS
tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
www.snpespjj-fsu.org snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

ZYED et BOUNA : Dix ans pour rien !

Les deux policiers poursuivis pour non-assistance à personne en danger après la mort en 2005 à Clichy-sous-Bois de deux adolescents, Zyed et Bouna, ont été relaxés suite à dix années de procédure. Les familles et les proches à Bobigny et de nombreux habitants dans toute la France se sont spontanément réunis devant les tribunaux. Un sentiment prédominait : l'incompréhension et le sentiment d'injustice.

Au delà du verdict, la mort de Zyed et Bouna met en lumière la nature déplorable des rapports entre la police et la jeunesse des quartiers populaires, singulièrement celle issue de l'immigration. **L'action policière doit être respectueuse des citoyens et ne pas sombrer dans une défiance érigée en système.** Le contrôle sécuritaire des territoires défavorisés s'impose désormais partout. Au démantèlement des commissariats de quartier, répondent les « opérations coup de poing » et la pratique des contrôles au faciès. Qu'un individu issu de l'immigration et/ou habitant un quartier défavorisé soit plus souvent contrôlé par la police est aujourd'hui une scandaleuse évidence. Le tutoiement est quasi-systématique et les dérapages sont nombreux. Le contrôle au faciès renvoie l'image de citoyens de seconde classe de par leur apparence ou leur lieu de vie. Le maintien de l'ordre public constitue un axe obsessionnel de certains politiques.

Peur des contrôles qui pourraient dégénérer, humiliation publique, défiance réciproque entre police et citoyens ... le drame de Clichy sous bois résulte de ce mécanisme. Deux adolescents revenant d'un match de football prennent peur à la vue d'une patrouille de police, se réfugient dans un transformateur à haute tension. Des agents de police, préoccupés avant tout par l'interpellation des jeunes, ne semblent à aucun moment porter secours à des adolescents en danger de mort. Plusieurs semaines de révoltes. L'état d'urgence décrété par le gouvernement de l'époque. Dix ans de procédure. Une délocalisation au Tribunal de Rennes. Et deux relaxes définitives. Sous l'artifice d'un langage feutré, l'attention mise par le tribunal à dédouaner les policiers en assurant que s'ils avaient eu conscience du danger, ils auraient agi pour alerter les adolescents, tranche avec la sécheresse des propos visant les familles et leurs défenseurs. Affirmer, dans les attendus du procès que *"le traitement politique et médiatique des événements qui ont suivi la survenance de ce drame, ainsi que les nombreuses procédures initiées devant divers organismes à son propos, ont considérablement alourdi la souffrance des familles"* est particulièrement violent à l'égard des familles et renforce leur sentiment d'injustice.

La FSU et le SNPES-PJJ dénoncent les propos réactionnaires et mensongers tenus par certains politiques dans les médias au lendemain du jugement. Il s'agit d'une atteinte à la mémoire de Zyed et Bouna, deux gamins qui ne demandaient qu'à jouer au football.

Il est de la responsabilité du gouvernement en place de lancer enfin une réflexion sur le fonctionnement et le rôle des forces de l'ordre dans les quartiers populaires. Il s'agit d'une première étape dans la reconstruction du lien social, de la restauration d'un service public de proximité : Sécurité, Éducation et Justice pour tous.

Pour le SNPES-PJJ/FSU, les jeunes des quartiers défavorisés ne doivent pas être considérés comme des délinquants en puissance !

